

# Rapport d'activités 2022

## Association Fanch Vidament peintre paysan



*Fanch Vidament, Extrait de carnet de croquis recadré,  
Feutre sur papier, non daté, Droits réservés.*

### **Partie A : Retour sur 2022**

- 1 - Vie associative
- 2 - Communication
- 3 - Inventaire des œuvres
- 4 - Fond de documentation
- 5 - Soutien au projet de documentaire
- 6 - Expositions & publications

### **Partie B : Le bilan financier**

### **Partie C : Les perspectives 2023**

- 1 - Les projets
- 2 - Le budget prévisionnel

**Annexe 1 : L'association : objet, bureau et conseil d'administration**

**Annexe 2 : Dépliant de présentation de l'association**

**Fanch Vidament**  
peintre paysan

## Partie A : Retour sur 2022

### 1 - Vie associative

#### **Objet de l'association :**

Faire découvrir et redécouvrir Fanch Vidament : son œuvre, son parcours et sa personne.  
Inventorier, collecter et partager.

#### **Bureau**

- Deux co-présidentes : Elisa Vidament & Anjela Le Felt
- Deux co-trésorières : Delphine Quenderff & Lena Gourmelen
- Une secrétaire : Fabienne Lavolé

#### **Conseil d'administration**

Les cinq membres du bureau, précités, auxquelles se joignent : Marie-Thé Vidament & Joanne Massoubre

#### **Membre d'honneur**

L'association compte une personne membre d'honneur. Il s'agit de Denise Delouche, professeure émérite à l'université de Haute Bretagne Rennes 2, docteure en histoire de l'art et spécialiste des peintres et de la peinture de Bretagne. Elle soutient et conseille l'association au sujet de l'inventaire et des expositions. Son appui cette année s'est principalement porté sur l'exposition de deux tableaux à Perros-Guirec.

#### **Adhérent.es**

Le nombre d'adhérentes est de 39 personnes pour l'année 2022. En 2020 il y avait moins de dix adhérent.es, en 2021 une vingtaine, et là nous approchons de la quarantaine. D'année en année le nombre d'adhérent.es grandit au fil des rencontres effectuées dans le cadre de l'inventaire, du documentaire sonore, et des expositions

#### **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 5 février 2022, dans la salle polyvalente de Trémargat, 14 personnes étaient présentes. Nous avons pu échanger sur les avancées, les stagnations et les idées futures. Ce fût un vrai moment de partage.

*Photo de l'assemblée générale*





### **Dépliant de présentation**

Avec le savoir-faire de Nolwenn Blouin de Tryptyk, l'association a créé et imprimé un dépliant « en trois volets.

Ce support illustré de peintures, dessins et photographies se décline comme suit :

- Biographie synthétique de Fanch Vidament,
- Présentation de l'association, avec les possibilités de soutiens,
- Bulletin d'adhésion, à découper et renvoyer afin d'adhérer,
- Coordonnées de l'association, avec un appel pour l'inventaire et la collecte d'informations.

*La première page visible du dépliant (le document dans sa totalité est présenté en annexe 2)*

Il en reste 400 exemplaires, sur les 1000 exemplaires imprimés en début 2022.

Nous avons quelques petits retours directs, sur les 600 distribués. Onze adhésions, soit un quart des adhésions se sont concrétisées par le bulletin présent dans le dépliant. Deux propriétaires de tableaux ont aussi contacté l'association après avoir pris connaissance de la démarche de l'inventaire via ce même dépliant, qu'ils ont découverts lors des expositions 2022.

### **Plateforme Hello asso**

Pour faciliter l'adhésion et les dons à l'association, depuis l'an passé, l'association propose un service en ligne via la plateforme « Helloasso ». C'est un service gratuit pour l'association et pour la personne qui souhaite adhérer.

En 2021 aucune personne n'avait choisi ce mode d'adhésion. En 2022 : sept personnes ont fait le choix d'adhérer en ligne.

### **Réseaux sociaux**

Bien que ce soit un des projets de l'année 2022, aucune page Facebook, ni Instagram n'a été créé, par manque de temps et de compétences.

### Site internet

L'association a alimenté le site internet, créé l'an passé. Le projet était de créer six articles d'actualités, en réalité deux nouveaux articles au niveau de la page actualités ont vu le jour.

Voici leurs titres :

- « En route pour 2022 : rencontres, expositions, inventaire, documentaire, expositions »,
- « Deux lieux en Bretagne pour voir des œuvres de Fanch Vidament cette année ».

## 3 - Inventaire des œuvres

### Recherche des propriétaires d'œuvres

L'inventaire est possible grâce aux coordonnées précises des propriétaires. Aujourd'hui l'association dispose d'un listing de personnes avec des coordonnées plus ou moins complètes. Malheureusement parfois certaines personnes sont décédées, ou alors ont changé d'adresse, il s'agit donc d'un important travail de recherche. Et beaucoup de toiles se sont vendues, sans que nous en ayons trace. C'est pourquoi la communication autour de cet inventaire est crucial pour retrouver tous ces propriétaires.

Par le travail du bouche à oreille des adhérent.es et des sympathisant.es, quatre autres propriétaires ont indiqué à l'association détenir des toiles. En 2023, nous les rencontrerons pour inventorier leurs six tableaux.

Cette année pendant les expositions à Perros-Guirec et au Faouët, des dépliants et des cartes postales dédiées à Fanch Vidament étaient proposés au public. C'est ainsi que des propriétaires d'œuvres ont contacté l'association.

*Photographies des deux toiles réalisées par Fanch Vidament, dont les propriétaires nous ont contacté suite aux expositions. Les clichés ne sont pas de très bonne qualité et il manque les informations techniques, nous en sommes désolées.*



Tableau de gauche : Suite à l'exposition au musée de la peinture du Faouët, une personne de Lorient et sa famille nous ont informé être en possession d'un grand tableau. Celui-ci représente un homme et une femme assis, dans les tons très clair, il date plutôt de la dernière période.

Tableau de droite : Un autre propriétaire nous a contacté concernant un tableau en sa possession, et nous a transmis une photographie. Il s'agit d'un homme et d'une femme également, plutôt dans les tons ocre d'après la photographie, c'est sans doute un tableau datant de ses premières années, les visages sont légèrement esquissés.

### **Inventaire**

Opération fondamentale, l'inventaire permettra d'avoir une vision de l'évolution et de l'étendue de l'œuvre de Fanch Vidament, pour valoriser celle-ci auprès des acteurs de l'art, comme les musées par exemple.

C'est aussi une opération de grande envergure, passionnante et chronophage. Cette mission est assurée par trois administratrices, qui jonglent avec leurs contraintes personnelles, ce qui a conduit à stopper l'inventaire pendant toute une partie de l'année 2022. Nous avons confiance qu'en 2023, cela se passe différemment.

Pour rappel, en 2021 la base informatique servant d'inventaire avait été revue, corrigée et testée, par les trois administratrices et aiguillées par Denise Delouche.

En 2022 l'inventaire s'est donc poursuivi, et neuf peintures supplémentaires sont maintenant répertoriées, ce qui porte le tout à un modeste total de 12 œuvres.

Une part de l'inventaire réside dans les photographies des œuvres. Il est nécessaire de prendre des photographies de bonne qualité, c'est à dire bien cadrées, avec des couleurs fidèles aux œuvres. Pour l'instant les clichés pris par les bénévoles ne sont malheureusement pas exploitables. Ce point essentiel de l'inventaire sera étudié l'an prochain, un apprentissage technique paraît une étape indispensable.

## **4 – Fond de documentation**

L'association a continué de lancer son appel pour enrichir le fond de documentation, via les supports de communication et les rencontres.

### **Cassettes**

Des documents essentiels sont parvenus à l'association : une cassette audio, ainsi qu'une cassette vidéo, qui seront mis sur format numérique, pour pouvoir les rendre plus accessible.

### **Tableau**

Une des rencontres dans le cadre du documentaire sonore a permis à la famille de récupérer un tableau qui avait été prêté plus de 40 ans auparavant, une joie pour les proches de (re)découvrir cette peinture. Un grand merci à la personne qui l'a restitué. Il sera recensé ultérieurement.

## **5 – Soutien au projet de documentaire**

L'association soutient le projet de documentaire sonore, entrepris par une des filles de l'artiste. Il s'agit d'un travail de mémoire, constitués des témoignages de celles et ceux qui ont côtoyé Fanch Vidament, qui requiert des savoirs techniques et une approche artistique tout au long du processus.

## **Le collectage**

Ces témoignages des proches du peintre sont actuellement recueillis et enregistrés par Elisa Vidament et une amie, ingénieure du son, Hortense Lemaitre.

En 2021 une quinzaine de personnes avait été rencontré, en 2022 ce sont les témoignages de 5 personnes qui sont venus enrichir cette phase de collectage.

En quelques lignes, les personnes rencontrées :

- Un ami de Fanch qui a partagé un été à Saint-Servais avec Fanch et d'autres habitant.es du pays, aujourd'hui professionnel de l'art.
- Un ami de Fanch, originaire de Trébeurden, qui avait notamment contribué à organiser plusieurs expositions, et à le faire connaître autour de lui.
- Un couple d'amis paysans de la confédération paysanne, avec qui il a partagé des moments de lutte et de joie.
- La femme du peintre, qui a évoqué des morceaux de vie autour de quelques tableaux en possession de la famille.

## **Autour du collectage**

Pour arriver à rencontrer et enregistrer pendant une ou deux heures chaque personne, tout un travail préparatoire a lieu : réflexion sur l'intention du documentaire, choix des questions, préparation de chaque entretien, choix et emprunt du matériel nécessaire, appels téléphoniques... Et en aval se déroule la phase de débriefing entre la réalisatrice et la preneuse de son, l'écoute des enregistrements, le recalibrage de l'approche...

Au niveau financier, le matériel utilisé est prêté, environ un tiers des frais kilométriques a été pris en charge par l'association. La prise de son se fait bénévolement.

Au cours de l'année, se sont posées plusieurs questions concernant la concordance des disponibilités de la preneuse de son, et de la réalisatrice, et du matériel emprunté.

Pour des facilités d'organisation et d'emplois du temps, la porteuse de projet envisage de s'autonomiser en prise de son. Cela signifierait qu'elle puisse accéder à un stage en tant que bénévole pour acquérir des compétences techniques et artistiques. En réflexion il y a aussi la possibilité d'acheter certains matériels : perche, micros.

Stage et petit matériel dont le coût pourrait être supporté par l'association dans le cadre du soutien au projet.

Toujours dans le cadre de ce projet de documentaire sonore, une rencontre avec l'association longueurs d'ondes de Brest, entre la directrice Anne-Claire Lainé, la chargée de mission Cécile Teixeira et la porteuse de projet a pu se mettre en place. Cette discussion a mis en exergue le travail à continuer autour de la direction du documentaire, à la sélection des personnages de celui-ci et à la nécessité de varier les apports sonores.

## **6 - Expositions & publications**

Valoriser l'œuvre de Fanch Vidament, signifie bien sûr organiser et favoriser des expositions, que celles-ci soient collectives ou individuelles. En 2021 pour la première fois depuis six ans, des œuvres de Fanch Vidament étaient exposées, cela se passait au musée de la peinture du Faouët, qui est un musée de France.

En 2022, l'association avait pour projet de soutenir le musée de la peinture du Faouët, pour exposer à nouveau des tableaux, d'organiser une exposition dans un lieu privé et de rechercher des partenaires pour de futures expositions.

Au final en 2023, l'association a favorisé la présence de quatre peintures présentées lors de deux expositions différentes et une publication dans une revue scientifique. Permettre au plus grand nombre de découvrir les œuvres de Fanch Vidament, parmi de grands peintres Bretons ou d'ailleurs est toujours un plaisir immense.

Quant au projet d'exposition entièrement dédié à Fanch Vidament, qui devait se dérouler dans un lieu privé, qui aurait été ouvert au public. Pour des raisons de disponibilités ce projet est reporté ultérieurement.

### **Musée de la peinture du Faouët**

Comme l'an passé Anne Le Roux – Le Pimpec, directrice du musée de la peinture du Faouët a sollicité l'association pour être mis en relation des propriétaires d'œuvres.

Après l'accord des propriétaires, et tout le travail administratif et logistique, assuré par l'équipe du musée, ces deux peintures ont été exposés lors de l'exposition « Le portrait dans la peinture en Bretagne, aux 19ème et 20ème siècles », qui a duré du 9 avril au 9 octobre 2022.

Cette exposition riche de 130 peintures et dessins, a dévoilé les regards portés sur les femmes, les hommes et les enfants, durant deux siècles.

*Affiche de l'exposition du musée de la peinture du Faouët, avec un portrait réalisé par John Recknagel.*



En plus des deux peintures exposées, le musée a fait l'honneur de les présenter, dans une de leurs publications sur les pages des réseaux sociaux (Instagram et Facebook) du musée du Faouët. L'équipe du musée a partagé son regard, son analyse sur ces deux tableaux de Fanch Vidament, en lien avec les portraits le thème de cette exposition.

Voici la publication extraite des pages Facebook et Instagram du musée de la peinture du Faouët :

« Un style propre, immédiatement identifiable. Si Fanch Vidament peut se permettre, dans nombre de ses toiles, cette quasi-transgression des visages sans traits, c'est grâce à ses illustres prédécesseurs qui, avec le cubisme, ont osé briser le tabou de leur déformation. Et c'est l'avènement de la photographie qui, en traduisant fidèlement l'image d'un individu, a permis cette libération. Jusque-là, les artistes n'avaient pas osé franchir le pas, comme si « porter atteinte au visage menaçait la notion même de personne ». Fanch Vidament l'a fait. Dans ses toiles, le modèle occupe presque toute la surface du tableau. L'artiste est fidèle à sa palette qui privilégie les ocres, les terres de Sienne, les notes orangées. Comme à son habitude, il peint des visages sans traits... ou presque. On devine chez le marin les esquisses des yeux, d'un nez et d'une bouche qui laissent le spectateur moins désarmé que face à un visage vide de toute expression. Ami du chanteur Glenmor et du poète Xavier Grall, Vidament leur rendait visite à l'hôtel

de la Poste, à l'époque de Nicole, la fille de Julia et d'Ernest Corelleau (cf publication de jeudi 6 octobre). »

Tableaux présentés au musée de la peinture du Faouët, pour « Le portrait dans la peinture en Bretagne »

Fanch VIDAMENT, *Maternité*, 1978  
Huile sur toile, 81 x 65 cm



Fanch VIDAMENT, *La Mer au cœur*, 1979  
Huile sur toile, 93 x 62 cm



Grâce à cette exposition comme dit précédemment, une œuvre, inconnue de la famille et de l'association a pu être retrouvée sur Lorient. Et des amis de Fanch Vidament se sont aussi mis en relation avec l'association pour la soutenir.

### **Maison des Traouïéro avec la Mairie de Perros-Guirec**

Chaque année, en période estivale, la Ville de Perros-Guirec organise des expositions de peintures, à la maison des Traouïéro. Du 26 juin au 4 septembre 2022, les amateurs et amatrices de peintures pouvaient découvrir 131 œuvres sur le thème « La femme égérie des peintres en Bretagne ».

Affiche de l'exposition de la maison des Traouïéro de Perros-Guirec, avec une peinture de Mathurin Méheut



La Ville de Perros-Guirec s'appuie sur le travail collaboratif entre la responsable du service communication et vie associative, Ann-Katell Guegan de la mairie, l'expertise de Marie Stephan de la Galerie Stephan à Perros-Guirec, et de Denise Delouche, professeure émérite à l'Université de Haute Bretagne Rennes 2, notamment pour le choix des œuvres présentées. L'association se sent vraiment reconnaissante qu'elles aient fait le choix de deux tableaux de Fanch Vidament, pour cette thématique.

*Tableaux présentés à la maison des Traouïero de Perros-Guirec,  
dans le cadre de l'exposition « La femme égérie des peintres en Bretagne »*

*Fanch VIDAMENT, L'attente, 19787  
Huile sur toile, 84 x 56 cm*



*Fanch VIDAMENT, La vie devant soi, 1981  
Huile sur toile, 120x 80 cm*



A l'occasion de cette exposition, l'ouvrage « Des femmes et des peintres en Bretagne » a été rédigé par Denise Delouche et publié par la Ville de Perros-Guirec.

Extrait, relatif à Fanch Vidament, page 39 :

« Un peintre breton nous offre une autre évocation exceptionnelle de la grossesse, le titre **L'attente**, un titre choisi de concert par le couple : C'est Fanch Vidament (1948-1982), le père ému et émerveillé. Le modèle aimé remplit tout l'espace de la toile. L'artiste veut nous faire partager l'intimité de son observation, saisit la pose faite de lassitude et de recueillement, bras tombants.

Totalement en marge de la tradition picturale, il a choisi de ne pas montrer les mains, ces mains qui bientôt berceront un bébé ; selon son habitude, le visage est vide d'expression, nous suggérant d'interpréter.

Fanch Vidament voulait exprimer, par les seuls moyens picturaux, des impressions simples. « Quand on regarde mes toiles, je veux que l'on ressente la chaleur du printemps, la douceur de l'automne ou le froid de l'hiver, je veux que l'on perçoive les odeurs ». C'est l'exaltation fougueuse de l'amour maternel qu'il dit dans **La vie devant soi**, sans aucune description, mais avec des formes enveloppantes de bleus profonds et un mouvement entraînant que l'oblique du bras et de la chevelure suggère, les teintes chaudes étant réservées aux enfants emmenés vers leur futur. »

### **Revue scientifique**

La société d'histoire et d'archéologie de Bretagne organise chaque année un congrès, dans chaque département. En novembre 2021, il s'agissait du congrès du centenaire d'histoire de la Bretagne. Dans ce cadre, Denise Delouche a mené une enquête sur le thème suivant « Vingt-cinq ans d'expositions en Bretagne sur la peinture (19ème et 21ème siècle) », début 2022. Elle fait référence au livre dédié à Fanch Vidament, publié en 2008, dans cette publication.

*Couverture de la revue scientifique*



## Partie B : Le bilan financier

Le bilan comptable présente un excédent de produits de 676,03 €, qui serviront de provisions pour la trésorerie de l'année à venir.

L'ensemble des dépenses pour 2022 se monte à 812,87 €. Les principales dépenses sont constituées de l'assurance, des impressions des supports de communication, et des remboursements de frais kilométriques.

Les adhésions et les dons ont permis de récolter 685 € pour cette année, auxquelles s'ajoute le report d'excédent de l'an passé de 803,90€, ce qui totalise 1488,90 € de recettes pour cette année.

L'association a bénéficié de 17 dons, totalisant 495 €, contre 1480 €, en 2021. Le nombre de cotisations a doublé, permettant de monter l'argent collecté via ce biais à 190 €. On voit que les dons sont essentiels pour le fonctionnement de l'association, ils représentent cette année 72 % des recettes hors excédent de l'an passé. Dans une perspective à long terme, il conviendrait de solliciter des subventions pour diversifier les apports et de réfléchir aux manières d'augmenter ces dons et ces adhésions.

Rapport financier de l'association "Fanch Vidament peintre paysan"  
Année 2022

| DEPENSES  | Montant         | RECETTES  | Montant           |
|---|-----------------|---|-------------------|
| <b>60 - Achats</b>  | <b>30,21 €</b>  | <b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b> |                   |
| Achats matières et fournitures  | 30,21 €         | <b>73 - Dotations et produits de tarification</b>                             |                   |
| Autres fournitures  |                 | <b>74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup></b>                           |                   |
| <b>61 - Services extérieurs</b>   | <b>191,53 €</b> | État  |                   |
| Locations   | 73,96 €         | Région(s)   |                   |
| Entretien et réparation   |                 | Département(s)  |                   |
| Assurance   | 117,57 €        | Intercommunalité(s)   |                   |
| Documentation   |                 | Organismes sociaux (Caf, ...)   |                   |
| <b>62 - Autres services extérieurs</b>  | <b>591,13 €</b> | Fonds européens (FSE, FEDER, etc)   |                   |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires  | 150,00 €        | L'agence de services et de paiement   |                   |
| Publicité, publications   | 118,56 €        | Autres établissements publics   |                   |
| Déplacements, missions  | 322,57 €        | Aides privées (fondation)   |                   |
| Services bancaires, autres  |                 | <b>75 - Autres produits gestion courante</b>                                  | <b>685,00 €</b>   |
| <b>63 - impôts et taxes</b>   |                 | 756. Cotisations  | 190,00 €          |
| Impôts et taxes sur rémunération  |                 | 758 Dons manuels - Mécénat  | 495,00 €          |
| Autres impôts et taxes  |                 | <b>76 - Produits financiers</b>   |                   |
| <b>64 - Charges de personnel</b>  |                 | <b>77 - Produits exceptionnels</b>  |                   |
| Rémunération des personnels   |                 | <b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>                         |                   |
| Charges sociales  |                 | <b>79 - Transfert de charges</b>  | <b>803,90 €</b>   |
| Autres charges de personnel   |                 | <b>TOTAL RECETTES</b>   | <b>1 488,90 €</b> |
| <b>65 - Autres charges gestion courante</b>   |                 | <b>Excédent (bénéfice)</b>  | <b>676,03 €</b>   |
| <b>66 - Charges financières</b>   |                 | <b>Insuffisance (déficit)</b>   | <b>0,00 €</b>     |
| <b>67 - Charges exceptionnelles</b>   |                 |   |                   |
| <b>68 - Dotation aux amortissements, provisions engagements à réaliser sur ressources affectées</b> |                 |   |                   |
| <b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>                              |                 |   |                   |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>   | <b>812,87 €</b> |   |                   |
| <b>Excédent (bénéfice)</b>  | <b>676,03 €</b> |   |                   |

## Partie C : Les perspectives 2023

### 1 - Les projets

Les grandes lignes des actions programmées :

#### **Vie associative**

- Organiser l'Assemblée Générale annuelle
- Réunir le conseil administration deux fois dans l'année
- Rechercher des fonds publics et privés
- Rencontrer les collectivités : Saint-Servais, Communauté de communes GP3A

#### **Communication**

- Développer le site internet :
  - Publier quatre articles d'actualité
  - Compléter la page « expositions »
  - Créer une page « bibliographie »
  - Simplifier la page « association »
- Réseaux sociaux :
  - Se former aux réseaux sociaux
  - Créer des pages Instagram, Twitter et Facebook
- Poursuivre la distribution des dépliants et des cartes postales
- Organiser un événement

#### **Inventaire**

- Solliciter de l'aide auprès des départements histoire de l'art des universités bretonnes
- Inventorier 30 œuvres
- Se former à la prise de photographies de tableaux et dessins
- Continuer de tisser un réseau avec les personnes effectuant ce travail d'inventaire pour d'autres artistes, en rencontrant trois personnes

#### **Fond de documentation**

- Numériser les interviews de FR3 et de RKB, les partager soit sur le site ou lors d'un événement, ou les deux.
- Numériser les documents acquis et poursuivre la collecte des photographies et autres documents

#### **Documentaire sonore**

- Continuer la collecte des témoignages
- Se former à la prise de son
- Acquérir ou emprunter du matériel de prise de son

#### **Exposition**

- Pas de démarches dans ce sens cette année

## 2 - Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'année à venir, est établi comme suit :

| Année 2023   |                   |  |                   |
|--|-------------------|--|-------------------|
| CHARGES  | Montant           | RESSOURCES DIRECTES  | Montant           |
| 60 - Achats  | 350,00 €          | 70 - Vente produits finis, marchandises, prestations de services |                   |
| Achats matières et fournitures   | 350,00 €          | 73 - Dotations et produits de tarification                       |                   |
| Autres fournitures   |                   | 74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>                     |                   |
| 61 - Services extérieurs   | 210,00 €          | État   |                   |
| Locations  | 80,00 €           |  |                   |
| Entretien et réparation  |                   | Région(s)  |                   |
| Assurance  | 130,00 €          |  |                   |
| Documentation  |                   | Département(s)   |                   |
| 62 - Autres services extérieurs  | 800,00 €          |  |                   |
| Rémunérations intermédiaires, honoraires   |                   | Intercommunalité(s)  |                   |
| Publicité, publications  | 150,00 €          |  |                   |
| Déplacements, missions   | 650,00 €          |  |                   |
| Services bancaires, autres   |                   |  |                   |
| 63 - impôts et taxes   |                   |  |                   |
| Impôts et taxes sur rémunération   |                   | Organismes sociaux (Caf, ...)                                    |                   |
| Autres impôts et taxes   |                   | Fonds européens (FSE, FEDER, etc)                                |                   |
| 64 - Charges de personnel  |                   | L'agence de services et de paiement                              |                   |
| Rémunération des personnels  |                   | Autres établissements publics                                    |                   |
| Charges sociales   |                   | Aides privées (fondation)  |                   |
| Autres charges de personnel  |                   |  |                   |
| 65 - Autres charges gestion courante   |                   | 75 - Autres produits gestion courante                            | 750,00 €          |
|  |                   | 756. Cotisations   | 250,00 €          |
|  |                   | 758 Dons manuels - Mécénat                                       | 500,00 €          |
| 66 - Charges financières   |                   | 76 - Produits financiers   |                   |
| 67 - Charges exceptionnelles   |                   | 77 - Produits exceptionnels                                      |                   |
| 68 - Dotation aux amortissements, provisions engagements à réaliser sur ressources affectées |                   | 78 - Reprises sur amortissements et provisions                   |                   |
| 69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés                              |                   | 79 - Transfert de charges  | 676,00 €          |
| <b>TOTAL CHARGES</b>   | <b>1 360,00 €</b> | <b>TOTAL RESSOURCES</b>  | <b>1 426,00 €</b> |
| Excédent prévisionnel (bénéfice)   | 66,00 €           | Insuffisance prévisionnelle (déficit)                            | 0,00 €            |

## **Annexe 1 :** **L'association : objet, bureau et conseil d'administration**

L'association a été créée en 2020 par une équipe d'ami.e.s de la famille et d'amateur.ices de la peinture de l'artiste. L'objectif est de **faire découvrir et redécouvrir Fanch Vidament : son œuvre, son parcours et sa personne.**

Elle est aujourd'hui composée d'un bureau et d'un conseil d'administration, constitués comme suit :

Le bureau :

- ◆ Co-présidentes : Elisa Vidament & Anjela Le Felt
- ◆ Co-trésorières : Delphine Quenderff & Lena Gourmelen
- ◆ Secrétaire : Fabienne Lavolé

Le conseil d'administration :

- ◆ Elisa Vidament
- ◆ Anjela Le Felt
- ◆ Delphine Quenderff
- ◆ Lena Gourmelen
- ◆ Fabienne Lavolé
- ◆ Marie-Thé Vidament
- ◆ Joanne Massoubre

# Annexe 2 : Dépliant de présentation de l'association

## FANCH VIDAMENT



Fanch Vidament, sur ses terres à Pont-Kadig

Peintre-paysan, aimait-il se définir lui-même.  
Né en 1948 à Kerity Paimpol. Il s'installe en tant que paysan à Saint-Servais (22) en 1971 avec sa compagne et des amis, après avoir découvert le centre-Bretagne par l'entremise de Glenmor.

Peintre autodidacte et prolifique, il réalise près de 300 toiles de 1960 à 1982, année de sa disparition, auxquelles viennent s'ajouter des carnets de croquis, des affiches de fest-noz, des fresques murales.

*« Il avait la volonté de montrer le quotidien (...) la beauté de la banalité (...): la terre, le village, le couple et la famille. Par le dépouillement, l'épure, il cherche à dire l'essentiel : joie, mélancolie, tendresse, calère... et par cette recherche, il touche à ce qui fait l'humain et par là à l'universel », commente Lena Gourmelen dans l'article Fanch Vidament, le merveilleux est quotidien, extrait des Mémoires du Kreiz Breizh, n°20 juillet 2012.*

*Son travail artistique est « figuratif abstrait, qui donne à voir, mais par le seymbole, par le mouvement, en tendant vers l'abstraction. », d'après Yannick Pelletier.*

*« Il portait l'odeur des granges, il peignait les blés et les étables, il aimait les choses vraies. » pour Xavier Grall.*

## L'ASSOCIATION

### Fanch Vidament peintre paysan

Créée en juin 2020, l'association porte l'ambition et l'envie commune de faire (re)découvrir l'oeuvre, le parcours et la personne de Fanch Vidament.

Les grandes lignes sont :

- Dresser l'inventaire des œuvres, pour constituer un catalogue raisonné.
- Collecter des témoignages et des documents pour réaliser un documentaire, un livre...
- Partager et promouvoir l'oeuvre et les recherches de l'association via des expositions ou d'autres activités culturelles.



Fanch Vidament, Huile sur toile, Kerneoret, 1982



Fanch Vidament, Huile sur toile, Tendresse, 1982

## COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- Informez l'association des objets et œuvres que vous possédez. Les récits, croquis, peintures de jeunesse, poèmes et photos enrichiront le travail d'inventaire.
- Adhrez à l'association, faites un don.
- Prenez part à la vie associative.
- Aidez-nous à tisser des partenariats, pour développer des projets d'expositions par exemple.

## POUR NOUS REJOINDRE

Bulletin d'adhésion individuel  
Association Fanch Vidament peintre paysan

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Commune .....

Téléphone .....

Courriel .....

Adhésion annuelle individuelle de 5 €.

Pour les adhésions de structure, merci de prendre contact avec l'association.

Don optionnel libre de ..... €

J'autorise l'association à me communiquer par courrier électronique les informations sur la vie associative.

Date ..... À .....

Signature de l'adhérent(e) .....

Bulletin à retourner avec le règlement par chèque à l'adresse indiquée ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement. En application des art. 39 et suivants de la loi du 06/07/79 modifiée, dite « loi informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association par mail.

## NOS COORDONNEES

Association Fanch Vidament peintre paysan  
Elisa Vidament, Coprésidente  
6, impasse Bellevue  
22570 Plélauff

06 43 80 92 58  
asso@vidament-peintre.fr  
www.vidament-peintre.fr



Fanch Vidament, croquis, Belle Ile en Mer, 1980

Vous avez connu Fanch Vidament ?

Vous possédez un dessin, une affiche, une peinture, ou toute autre création ?

Prenez contact avec l'association et partagez-nous ces informations si précieuses.

Et sachez que tout soutien est bienvenu, qu'il soit financier, technique ou amical.

**INVENTAIRE  
COLLECTE  
PARTAGE**

**Fanch Vidament**  
peintre paysan

www.vidament-peintre.fr